

# Compte Rendu du Conseil municipal du 16 Avril 2021

Présents : tous les conseillers

## 1 Validation du PV du 02 Avril 2021

Le compte rendu après relecture est validé à l'unanimité

## 2 Choix de l'organisme bancaire : Aménagement du bourg

Le maire informe que seules 2 propositions ont été faites sur les 3 organismes bancaires contactés. La Banque Populaire n'ayant pas répondu dans les délais.

A ce jour la commune a contracté 2 emprunts :

- Maison Cougot : fin de remboursement Septembre 2032
- Multiple La Mouline : fin de remboursement Mai 2023

Sollicitation des banques sur 2 financements :

- Moyen terme : 70 000 € sur 15 ans
- Attente Subventions : 140 000 € sur 2 ans
- Caisse Epargne
  - MT 0.89% sur 15 ans (frais dossier 150 €)
  - Court terme 0.24% (frais dossier 250 €)
- Crédit Agricole
  - MT 1.37% sur 15 ans (frais dossier 200€)
  - Court terme 0.6% (frais dossier 300 €)

Le maire propose de retenir la Caisse d'Epargne pour les 2 emprunts ;

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition, l'annuité ainsi générée sera de 5005 € par an

Le maire pour terminer ce point de l'ordre du jour informe de l'attribution complémentaire d'une aide au titre de la DETR 2021 de 13 255 € ; le projet d'aménagement est ainsi financé à près de 80%.

### **3 Analyse étude Place de Gaumier (Agence Technique Départementale)**

Le but est de sécuriser la place, de réduire les voiries inutiles et de créer un espace vert mieux aménagé.

Il est proposé de faire une réunion avec les riverains pour expliquer le projet.

Le maire demande si le conseil est d'accord pour l'intégrer dans l'enveloppe de florimont et donc de faire réaliser un chiffrage à EUROVIA avec la condition de faire réaliser les travaux, si possible, aux entreprises locales.

Le conseil valide à l'unanimité le projet.

### **4 Questions diverses**

- Jardin du souvenir et colombarium : Devis en cours ; l'implantation se fera au cimetière de Florimont.
- Le logement de l'école de Gaumier risque de se libérer.
- Vente terrain à la Daille : prévoir une taxe de défrichement
- Enquête publique du chemin de la Bonneheure terminée. Achat et vente à prévoir suivi d'actes administratifs.
- Demande d'une manifestation d'artistes de Stéphane DASSE : Se rapprocher du comité d'animation avant tout.
- Election Départementale et Régionale au mois de Juin ; le maire a répondu favorablement à la préfecture pour son organisation.
- Aménagement paysager du bourg de Florimont  
Il est conseillé de prendre l'attache d'un paysagiste (2 700 €) pour la mise en scène du projet. Du débat ressort que refaire une étude après la proposition de l'étude initiale semble trop coûteux.  
Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette démarche, la commission fleurissement est chargé du projet
- Enrobé : il est livré ; organisation du chantier le lundi 19 à partir de 9 h avec le cantonnier.

La séance est levée à 20h 30

